



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## manifestations sportives

Question écrite n° 9274

### Texte de la question

M. Dominique Dord interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les éléments mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour être associé à l'organisation de l'Euro 2016 en France. En effet, parmi les nombreux enseignements qui peuvent être tirés de l'organisation de la Coupe du Monde 1998, l'absence de réflexion scientifique coordonnée avant, pendant, et après la manifestation, afin d'offrir une meilleure connaissance des phénomènes urbains, géographiques, sociologiques, anthropologiques, juridiques... Cette connaissance est indispensable dans la gestion de la sécurité publique, dans l'innovation sociale, dans la prospective sur le sport professionnel et amateur. Il lui demande dans quelle mesure son Gouvernement et les nombreux chercheurs qui travaillent dans notre pays sur ces sujets vont être intégrés à l'organisation de cette importante manifestation sportive, mais aussi sociale, dans notre pays.

### Texte de la réponse

Il convient tout d'abord de souligner l'extrême variété des secteurs scientifiques qui, en France, peuvent être considérés comme des contributeurs nets à la recherche sur le sport et le phénomène sportif : tous ceux, d'abord, qui sont concernés par les déterminants mécaniques, physiologiques, neurologiques, psychologiques et sociologiques de la performance, mais aussi ceux qui ont trait, de façon directe ou non, à des questions aussi diverses que celle de la rationalité économique de l'investissement dans les infrastructures dédiées, de l'usage des résultats sportifs dans les relations publiques internationales ou de la sécurité dans les environnements collectifs. En somme, et comme il est bien naturel, la recherche fondamentale qui a un impact sur l'ensemble des questions liées au sport se développe en France, la plupart du temps, dans des laboratoires ou des structures de recherche qui ne leur sont pas expressément dédiés, le laboratoire de physiologie de la perception et de l'action, au Collège de France, pouvant à cet égard être considéré comme un exemple particulièrement représentatif (différentes disciplines, allant de la neurologie à la robotique en passant par la psychologie cognitive, y collaborent à l'étude du mouvement et de la coordination sensori-motrice). Par ailleurs, au cours des dernières années, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est efforcé, à côté de ces structures de recherche « non dédiées » dont l'incidence sur les problématiques du sport est tout à fait considérable, de mettre en place des structures interdisciplinaires focalisées qui intègrent sur un même site l'ensemble ou, à tout le moins, une partie très substantielle du spectre des compétences pertinentes. C'est notamment le cas sur deux sites de référence : à Marseille, l'institut des sciences du mouvement Etienne-Jules Marey, qui a pour tutelles quatre Instituts distincts du CNRS et l'université de la méditerranée et qui y est étroitement articulé aux activités de formation déployées par la faculté des sciences du sport ; à Montpellier, le centre de recherche Euromov qui sera inauguré en 2013 sur la base de financements nationaux, mais aussi régionaux et européens, considérables et qui représente un bon exemple d'une articulation adéquate, avec fort impact économique prévisible, entre la recherche fondamentale et l'innovation. A cet égard, il est important de souligner que, sur ce dernier site, a été aménagée une synergie avec la recherche sur le vieillissement dans toutes ses composantes, recherche dont la qualité et la visibilité sont une caractéristique du site languedocien. Il convient en effet de prendre en compte la variété des directions de l'interaction scientifique : la recherche sur le

sport bénéficie, certes, de la recherche fondamentale dans une variété très riche de domaines (sciences de la vie, informatique, sciences de l'homme et de la société), mais elle est également capable, en retour, d'un impact considérable sur d'autres secteurs, en particulier celui de la recherche ayant trait aux pathologies liées au vieillissement. S'agissant maintenant de la recherche plus particulièrement suscitée, ex ante ou ex post, par les événements sportifs de magnitude comparable à la coupe du monde 1998, il convient de ne pas en sous-estimer l'ampleur. Les sciences de l'homme et de la société y ont tout particulièrement contribué : la seule base de données bibliographiques CAIRN, qui est l'une de celles qui sont dédiées à la mise en ligne des productions du domaine, répertorie plus de 500 articles en langue française qui étudient directement ou indirectement l'événement, en particulier sous l'aspect sociologique. Est-il possible, dans ces conditions, de veiller à une intégration plus poussée des forces de recherche françaises dans la préparation des événements sportifs de portée majeure ? C'est probablement le cas, et le MESR pour sa part y est prêt, par exemple en associant à une structure comme celle qui avait été mise en place en 1998, la délégation interministérielle à la coupe du monde (DICOM), un conseil scientifique apte à coordonner l'effort de recherche pertinent et à bénéficier davantage de son impact. Une initiative de ce genre bénéficierait certainement d'une coordination avec des opérations comparables conduites par nos partenaires européens, au premier rang desquels l'Allemagne, qui de son côté possède des structures de recherche hautement intégrées dans ce domaine (par exemple l'institut für sportwissenschaft de l'université de Tübingen ou son homologue de l'université Gutenberg à Mayence, où la dimension « sciences de l'homme et de la société », si importante pour ces questions, est particulièrement développée). Ce pourrait être, au reste, l'un des multiples sujets abordés avec nos partenaires lors des cérémonies qui président à la commémoration du Traité de l'Elysée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Dord](#)

**Circonscription :** Savoie (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9274

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 novembre 2012](#), page 6238

**Réponse publiée au JO le :** [15 janvier 2013](#), page 569